

# Harcèlement : « Objectif zéro dans nos écoles »

## 10 plaintes en un an, dont 8 à la Garenne

**Si le harcèlement en milieu scolaire est une réalité à Charleroi, il reste limité et contrôlé. L'année scolaire passée, 10 plaintes pour harcèlement ont été enregistrées sur 12.000 élèves (1 pour le fondamental, 9 pour le secondaire). « Ce sont 10 de trop », admet Serdar Kilic, échevin de l'enseignement à Charleroi. « Mais nous ne ménageons pas nos efforts pour réduire ce chiffre, déjà très bas en comparaison avec d'autres Pouvoirs Organisateurs. »**

C'était l'un des chevaux de bataille de la ministre Milquet pour cette rentrée. Le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, sur proposition de la ministre de l'Enseignement, a avalisé une note présentant ses grands axes du plan de lutte contre le harcèlement scolaire. Et sur Charleroi ? Un point abordé par le conseiller communal Albert Frère lors du dernier conseil communal.

« Nous n'avons pas attendu les directives de Madame Milquet pour mettre en place tout un plan concret pour la lutte contre ce phénomène », nous dit Serdar Ki-

lic, échevin en charge de l'enseignement carolo. *Nous avons beaucoup d'expérience dans ce domaine. Charleroi a toujours été une ville pilote et proactive pour l'élaboration d'outils pédagogiques en rapport avec cette problématique (voir ci-contre).*

Dans l'enseignement communal, elle se chiffre pour l'année scolaire 2014-2015 à 10 plaintes. Une dans le fondamental, soit un conflit rapidement résolu. Le reste se concentre dans le secondaire : l'une au CECS Couillet, les 8 autres à la Garenne. « Des chiffres relativement bas », intervient Serdar Kilic. *En comparaison avec d'autres Pouvoirs Organisateurs, Charleroi se positionne très bien. Nous mettons tous les moyens nécessaires de notre côté pour éviter ces situations. Et nous continuerons à le faire. L'objectif à poursuivre pour cette année est simple : zéro fait de harcèlement, zéro plainte. Ce ne sera pas facile, nous voulons y tendre un maximum.*

### PROBLÈME À LA GARENNE ?

« Non, il n'y a pas un problème de harcèlement spécifique à la Ga-

renne, répond fermement l'échevin. *Sept de ces situations ont été très rapidement réglées au sein de l'école, avec l'aide des professeurs. Par contre, les deux restantes ont été fort médiatisées et ont pu donner l'impression que la problématique du harcèlement était accentuée ici. Mais quand on regarde ces chiffres de plus haut : 8 plaintes sur 650 élèves, ce n'est pas gravissime. Il est vrai qu'il s'agit d'une grande école avec beaucoup d'espaces, pas toujours évidents à surveiller, avec une certaine hétérogénéité de population. Ce pour quoi nous avons tout de même pris certaines dispositions. Cette année, une équipe de médiation de la Fédération W-B sera mise à disposition, à titre préventif, de l'établissement, ainsi qu'un médiateur attitré pour gérer les problèmes de harcèlement et d'absentéisme. En outre, une personne supplémentaire sera affectée à cette école, en qualité d'adjoint pédagogique, principalement pour prendre en charge les problèmes liés au décrochage scolaire, à l'absentéisme scolaire mais aussi au harcèlement qui en découle souvent.* ■

J.D.

## CONCRÈTEMENT

### Les points de la lutte contre le harcèlement

Cette année scolaire, le cabinet Kilic poursuit sa lutte contre le harcèlement en milieu scolaire. Un travail qui n'est pas neuf, et certainement pas fini. Détails de certains points, par l'échevin de l'Enseignement.

> **En 2014**, l'équipe pédagogique de la Ville diffusait une **note d'information** à toutes les écoles fondamentales et secondaires communales sur base du rapport de synthèse de l'Observatoire international de la violence à l'École, intitulée « Refuser l'oppression quotidienne : la prévention du

harcèlement à l'école ».

Cette note concise, dont chacune des directions d'école a pu prendre connaissance, porte sur la notion de harcèlement et l'importance d'en déceler rapidement les signes avant-coureurs.

> **Au niveau du Fondamental** cette année – même si ce niveau est le moins concerné par cette problématique – la **mise en place de Conseils de coopération** a été encouragée et continuera à l'être selon les nécessités.

**Une formation spécifique** par l'équipe universitaire de l'UMONS sera donnée aux enseignants au cours de l'année scolaire à propos de l'espace dans les cours de récréation du fondamental, lieux où se déroulent généralement les situations de harcèlement et de violence.

> **Enseignement secondaire** : une **formation de deux jours** intitulée « Harcèlement entre jeunes : comprendre, identifier, agir » sera destinée aux enseignants, prévue en janvier. ■